



Soyez à nos côtés

pour lutter contre la COVID-19

www.fondation.uvsq.fr

Fondation partenariale de l'UVSQ

UVSQ
FONDATION
Accélérateur de changement



Bulletin de soutien

M / Mme Nom Prénom

Fonction

Société / Organisme

Adresse

Code postal Ville

Tél. E-mail

Je fais un don €

et je bénéficie d'une **réduction fiscale** :

- de 66 % du don dans le cadre de l'impôt sur le revenu (IR) dans la limite de 20 % du revenu imposable ;
- de 75 % du don dans le cadre de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) dans la limite de 50 000 € ;
- de 60 % du don dans le cadre de l'impôt sur les sociétés (IS) dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

À titre d'exemple un don de 1 000 € au titre de l'IR revient à seulement 340 € après déduction fiscale.

Je précise si je souhaite un reçu fiscal pour un versement :

au titre de l'IR au titre de l'ISF au titre de l'IS

J'envoie ce bulletin de soutien accompagné du chèque établi à l'ordre de la Fondation UVSQ, au 45 avenue des Etats-Unis 78035 Versailles Cedex 35.

Dès réception de votre don, nous vous enverrons un reçu fiscal vous permettant de faire valoir vos droits à la déduction auprès de l'administration fiscale.

Vous pouvez aussi nous retrouver sur www.fondation.uvsq.fr et régler votre don en ligne.

Les informations recueillies ne sont pas obligatoires mais sont nécessaires à la gestion de votre don et à l'établissement du reçu fiscal. Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez demander leur modification en vous adressant au siège de la Fondation UVSQ.